

Les régionalismes dans la vie de saint Jean l'Évangéliste

Autor(en): **Roques, Gilles**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue de linguistique romane**

Band (Jahr): **50 (1986)**

Heft 197-198

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-399791>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LES RÉGIONALISMES DANS LA *VIE DE SAINT JEAN L'ÉVANGÉLISTE*

L'occasion m'a été donnée récemment de relire la courte *Vie de Saint Jean l'Évangéliste*, éd. E. Westberg. C'est une œuvre anonyme ⁽¹⁾ de 924 vers. L'introduction de l'édition, très soignée ⁽²⁾, présente les conclusions suivantes, que je fais miennes après examen : l'œuvre a été composée dans la partie sud du territoire picard vers 1225. Cependant le principal manuscrit (M), qui sert de base, car il est le plus complet, vient de Normandie et il date du milieu du 13^e s. Deux autres manuscrits fortement lacunaires sont l'un (A), écrit dans la seconde moitié du 13^e s. à Arras et légèrement teinté dialectalement de picard, l'autre (P) nettement picard avec quelques traits wallons et datant de la fin du 14^e s.

L'éditeur n'examine pas les régionalismes lexicaux qui cependant ne manquent pas d'intérêt. Cette œuvre courte contient cinq mots dont j'ai examiné le caractère régional dans ma thèse, ce sont les mots *agaisse* « rocher schisteux, rocher découpé », *chius* « aveugle », *muet* « muet », *rados* « abri, soutien, défense », *sourgon* « source ». Le malheur est cependant que trois de ces mots confirment bien l'origine picarde de l'œuvre alors que les deux autres nous entraîneraient en Normandie. Voyons donc ce qu'il en est.

D'abord trois mots nous ont paru clairement être des picardismes.

*

agaisse « rocher schisteux, rocher découpé »

Mes or n'est mie droiz que de l'effant me taisse

668 Quil vint en la chité qui siet sor une *agaisse*.

(var. : P en une *gaisse*).

(1) Bossuat, *Manuel Bibliographique* n° 6635, l'attribue à tort à Thierry de Vaucouleurs qui, en fait, a composé une autre vie du même saint.

(2) Cf. aussi le CR d'A. Långfors ds NM 45, 38-41.

L'anc. picard *agaise* est attesté au 13^e s. dans les textes suivants : Graindor de Douai, *Les Chetifs ds Godefroy de Bouillon* éd. C. Hippeau II, app. 234 (ca. 1200 ; Douai) ; — version picarde des mss. A et P du *Roman de Thèbes* (13^e s.) ; — Huon, *Regrés ND* (ca. 1240 ; Cambrai) ; — *Merveilles Rigomer* (ca. 1260 ; Cambrai-Tournai) ; — *Roman de Silence* où F. Lecoy l'a relevé et noté comme picard ds R 99, 122 et 125 avec renvoi à la bibliographie essentielle (FEW 21, 37b ; ZrP 79, 389). Le mot signifie « rocher découpé » et A. Långfors (*Regrés ND* p. 153) a depuis longtemps fait justice de la confusion reflétée par Gdf entre *argaise* « broussaille » (FEW 25, 183b) et *agaise*. Le mot correspond au type wallon *agache* (FEW loc. cit. ; cf. déjà P. Marchot ds RLR 34, 606), bien vivant aussi à Mons et en rouchi. On peut lui attribuer une aire ancienne unissant la Picardie orientale (Est d'une ligne Cambrai-Douai-Lille) et la Wallonie. Le mot est passé dans les dictionnaires modernes grâce à Littré et Larousse 19^e s. Il en existe aussi une forme avec aphérèse *gaize* « roche sédimentaire composée de silice, particulière aux Ardenes » (encore ds TLF), qui est déjà attestée, sous la forme *gaisse*, dans P, le ms. picardo-wallon de la fin du 14^e s. En tout cas la présence de ce mot dans la *Vie de Saint Jean l'Évangéliste* est en accord avec la localisation attribuée à cette œuvre et permet peut-être de la préciser, en nous orientant vers l'Est de ce domaine.

*

rados « soutien, défense »

De fin duel et de honte s'en vait parmi le bos

710 Con cil qu'il mes ne quide avoir point de *rados*

(var. : [A n'a pas ce passage], M *radois* [rimant avec bois]).

Le substantif *rados* vit encore dans les dialectes modernes du domaine picard (FEW 3, 145a). C'était déjà son aire médiévale. On le trouve aux sens de « protection, soutien, défense » dans le *Chevalier as.II. Espées* (13^e s. ; Picardie), *Gilles de Chin* (13^e s. ; Hainaut) et aussi sous la forme *redos* (211) dans le *Roman de Silence* (pour sa localisation cf. supra *agaisse*) ; au sens d'« abri » dans le *Pastoralet* (ca. 1423 ; Saint-Pol) et chez Wavrin (ca. 1470 ; Picardie v. Bossuat *Manuel Bibliographique* n° 5211-12) et dans des *Coutumes* de Montreuil-sur-Mer et de Boulogne-sur-Mer dans Laurière 1704 s.v. *rados* (cf. aussi DC s.v. *redorsare*) ; le témoignage de Guenoys ds Gdf (16^e s. ; Issoudun) n'est pas géographiquement utilisable car sa *Conférence des Coutumes* rassemble des mots de toutes provenances.

Inversement quelques emplois de *rados* méritent examen. Dans le *Lai d'Aristote* d'Henri d'Andeli, poète normand, écrivant son œuvre (ca. 1225-1230) pour le milieu des clercs parisiens, on en trouve un emploi énigmatique (v. la longue note de M. Delbouille) qu'A. Henry dans sa *Chrestomathie* 95, 72 n'a pu expliquer, se bornant à noter que le mot *rados*, que J. Orr voulait retrouver ici, « semble être un mot uniquement picard ». Dans *Enéas* en revanche nous avons incontestablement affaire à notre mot *rados*. Dans cette œuvre composée par un « écrivain de l'école normande qui gravitait autour des Plantagenets » (A. Henry *Chrestomathie*) mais dont l'édition est fondée sur un ms. dont le copiste serait de l'est de la France, on peut supposer l'intrusion d'un mot de coloration picarde. D'autant plus qu'en face du picard *rados*, l'anglo-normand et le normand connaissent *ados* « appui, soutien, protection, pouvoir » (dont j'ai déjà parlé dans les *Mélanges J. R. Smeets* 260) (3). La même répartition géographique s'observe d'ailleurs dans les dérivés *radossement* / *adossement* ; ainsi ds *Athis et Prophlias* (ca. 1200 ; Normandie), A. Hilka a préféré, sans doute à tort, corriger la leçon de son ms. de base (le BN 794) qui portait *adossement*, en faveur de *radossement* (qui est en particulier dans le ms. arrageois BN 375, d'où Gdf l'a extrait). D'après l'alternance *ados* / *rados*, on peut présumer que l'auteur normand employait *adossement* que les scribes picards se sont empressés de picardiser aisément en *radossement*.

Pour en terminer avec ce mot on supprimera du FEW 3, 145b *s'entradosser* « coïre » ds Chrestien (d'après Gdf). Il s'agit comme l'ont vu les éditeurs du *Guillaume d'Angleterre* (W. Foerster 1316 et M. Wilmotte 1300) du verbe soi *entradeser* « s'unir charnellement » (sous les formes *s'antradoisent* / *s'entradoisent*).

*

sourgon « source »

Ne ja ne cuiderai a nul jor que je wive,
Ke de toutes wallors ne soiez (= la Vierge) fons et rive
468 Et *sourgons* de pitié ou esperanche avive

(3) On ajoutera quelques attestations : *Roman de Troie* 11027 (ca. 1170 ; Touraine), passage où l'on ne s'étonnera pas que le célèbre ms. arrageois BN 375 et un ms. wallon (Bordeaux BM 674) contiennent *redos*, qui est aussi la leçon du ms. BU 794 copié par Guiot ; — textes anglo-normands ds AND ; — *Vie de St Jean l'Aumonier*, éd. K. Urwin (1^{re} m. 13^e s. ; anglo-normand).

(var. : le ms. M, normand, base de l'édition a *secors* ; le ms. A, arrageois, a *sorisons* ; seul le ms. P, picardo-wallon, a *sourgons*).

Ce mot picard peut être attribué à l'auteur ou au scribe de P. L'emploi de *sorjon* « source (de qqch) » pour désigner une personne, une dame, est fréquent ; *secors* « secours, personne qui secourt » paraît moins classique mais n'est pas impossible (cf. Jean Bodel St Nicolas 484). Par contre *sorisons* est une faute qui implique presque pour ce ms. un archétype ayant *sourgons*. Comme M et A paraissent apparentés, en face de P (cf. introd. p. 21), on penchera en faveur de l'opinion que *sourgons* est bien le texte de l'auteur.

En tout cas il s'agit d'un mot picard. En voici les attestations que je connais : Graindor de Douai, *Conquête de Jerusalem* (ca. 1200) ; Guillaume Le Vinier d'Arras (ca. 1230) ; *Vie St Jhean Paulus*, éd. L. Allen, 1473 [= DC > TL] (1^{re} m. 13^e s., Picardie) ; Baudoin de Condé (ca. 1250, Hainaut) ; Huon de Cambrai, *Vie de St Quentin* (ca. 1260) ; *Chevalier au Barisel* et *Richars Li Biaus* (tous deux, 13^e s., langue picardisante) ; Jehan Le Teinturier d'Arras, *Mariage des VII arts*, éd. A. Långfors, 55 (13^e s.) ; Beaumanoir d'après FEW 12, 459b (ca. 1270, Beauvaisis) ; *Rigomer* (ca. 1280, Tournai/Cambrai) ; *Cristal* (fin 13^e s., autour de Maubeuge) ; *Traduction de l'Historia Occidentalis*, éd. Cl. Buridant (fin 13^e s., picard septentrional) [où on trouve aussi *sorgans* (non relevé en domaine d'oïl) qui correspond à l'alternance *sourdant/sourdon* « source » v. FEW 12, 460a] ; *Miracles St Eloi* (fin 13^e, Montreuil-sur-Mer) ; *Histoire Job* (ca. 1300, Tournai) ; Jean de Condé (ca. 1320, Hainaut) ; *Miracles ND par personnages* (ca. 1350, langue picardisante) ; *Brun de la Montagne*, éd. P. Meyer, 1241 et 1545 (2^e m. 14^e s., langue picardisante) ; Philippe de Mézières, *Vieil Pélerin*, éd. G. W. Coopland 3, 243 (277) (1389) ; Eustache Deschamps III, 286 (fin 14^e s., Champagne) ; Froissart passim ; Jean d'Arras, *Mélusine*, éd. L. Stoff 34 (ca. 1393) ; versions picardes de *Modus et Ratio* (fin 14^e s.), où le mot se substitue au normandisme *soursin* ; *Chroniques et Conquestes de Charlemaine*, éd. R. Guiette I, 152 (1458) ; Raoul Lefèvre, *Jason* 1, 2 (1460, nord-picard) ; Chastellain ; doc. de Tournai ds Gdf (1486). Notons aussi l'emploi figuré de *sorjon de dueil* ds Michault Taillevent, éd. R. Deschaux (1440, picard). Au 16^e s. le mot passe dans la langue générale où se répand aussi la graphie *surjon* (1^{re} attestation : 1555, Ronsard) (4). C'est une forme issue du

(4) Antérieurement a *surgion* « à flot » (*Miracles ND par personnages*, cité supra) manifeste déjà l'influence du latin *surgere*.

radical *sorg-* (cf. le part. passé latin *surgentem* et aussi en fr. la 3^e pers. du plur. de l'ind. prés. *sorgent*). Elle ne survit plus que dans son aire originelle (à Lille, en Boulonnais et en Pas-de-Calais) cf. FEW 12, 459b (5).

Le fr. mod. *surgeon* « rejeton d'une plante » est le même mot qui a suivi un cheminement différent. L'anc. picard a *sorjon* « rejeton d'une plante » dont voici les attestations : Adam de la Halle, *Chansons*, éd. J. H. Marshall 26, 44 (ca. 1270, Arras), où cette interprétation sans être assurée est très plausible ; *Brun de la Montagne* (l'œuvre emploie donc le même mot dans ses deux sens), éd. P. Meyer, 893 (2^e m. 14^e s.) ; Molinet, *Faits et Dits*, éd. N. Dupire, 293, 218 (fin 15^e s., Valenciennes), Jean Lemaire de Belges ds Huguet (début 16^e s., Valenciennes). La graphie *surgeon* apparaît depuis 1541 chez Calvin, *Institution Chrétienne*, éd. J. D. Benoit II, 14, 8 (Littré donne encore la graphie *sourgeon* pour le même passage). A mon avis ce sens est dérivé du premier, à partir de la paronomase avec *bourgeon*. Puis les deux mots auraient eu deux sorts différents : *sourgon*¹ « source » serait passé dans la langue littéraire puis dans la langue générale, tandis que *sourgon*² « rejeton de plante » se serait maintenu dans la langue des paysans de Picardie. Puis *sourgon*¹, devenu *surgeon*, s'est usé plus vite, concurrencé par beaucoup d'autres mots, alors que *sourjon*², mûri lentement dans le terroir, attendait son heure pour passer seul dans la langue générale et s'y maintenir. Quoiqu'il en soit *sourgon* est au 13^e un mot picard.

*

Examinons les deux autres mots, qui seraient eux de l'Ouest.

*

chius [*« ignorant »]

21 *Chius* est cil quil ne voit que de l'un des .II. euz,

Qui por fuïr enfer fait a s'ame son mieuz.

(5) FEW cite bien deux points isolés hors de ce domaine. En Saintonge (< Musset *Gloss.*) *sourgeon* est illustré par un ex. d'A. Baïf ce qui peut mettre en doute l'existence réelle du mot dans cette zone à époque moderne. A Montbéliard *surdjon*, où le mot surprend.

Le poète vient de dire « Qu'il nos convient a Dieu ches deuz ser-
vises ffaire : Et amer et douter » (10-11). Il argumente donc qu'il ne voit
en quelque « que d'un oil », celui qui n'est mu que par la crainte de
l'enfer. Mais le texte édité est fondé sur le seul ms. P qui donne, en fait :

Chius est ki ne voit goute ke de l'un de ses iex
Qui por fuïr son mal fait . . .

L'éditeur (cf. sa note p. 132) a vu dans *Chius* une forme issue de
CAECUS « aveugle » mais comme le sens d'« aveugle » ne convenait
pas, il le glose par « ignorant » en s'appuyant sur un ex. de Ph. de Thaon
Comput (ds TL) et il établit un texte qui ne se trouve dans aucun des
trois mss., tout en notant que « *chius* est fréquent surtout dans les textes
de l'Ouest, tandis qu'en francien et en picard, *aveugle* [dont il remarque
que « pour exprimer la cécité le poète se sert de l'adjectif picard habi-
tuel : *avulgle* 245, *avule* 810 »] est le synonyme préféré ». D'après lui
« il est bien possible qu'un copiste picard n'ayant pas reconnu le mot, l'a
changé. On peut présumer que *chius* ne provient pas du scribe du ms. P,
puisque ce ms. est du 14^e s., peut-être même de la fin du siècle, et à cette
date, *cius* est à peu près disparu dans le Nord de la France ». Donc pour
l'éditeur le fait que le ms. picard tardif ait *Chius* (qu'il interprète comme
étant issu de CAECUS) est une preuve que cette leçon est la bonne.
Evidemment la leçon de P est meilleure que celles de M et A (que
d'ailleurs l'apparat ne permet pas de reconstituer clairement) que je lis
ainsi :

Mort (A : Fors) est chil quil ne voit fors que de l'un des .II. euz
(A : l'un de ses oes) / Qui por fuïr enfer fait . . .

En effet la métrique y est mise à mal (mais c'est peut-être dû à une
erreur de l'apparat critique) et surtout *Fors* de A ne donne pas de sens,
alors qu'on serait obligé d'interpréter *Mort* de M comme « il est perdu
celui qui ne voit que d'un œil . . . ». Une autre raison fait préférer le
texte de P. A. Långfors a fait remarquer dans son CR (NM 45, 39-40)
que l'auteur avait une prédilection pour les *coblas capfinidas*. Or le
texte de P est le seul à la fournir ici :

Qu'il ne voit que d'un oil, et en l'autre a la *goute*
Chius est ki ne voit *goute* ke de l'un de ses iex

Si donc P a le bon texte, il est tout aussi clair que *chius* n'a pas
pour autant le sens d'« aveugle » ni même celui d'« ignorant ». C'est le
démonstratif *cil* sous sa forme picarde. On comprendra donc : « c'est
celui qui ne voit que d'un de ses yeux, qui sauve son âme pour fuir

l'enfer (= par crainte de l'enfer) ». Ainsi ce texte picard ne contient pas *ciu* « aveugle » et on le supprimera de la liste que j'ai donnée dans les *Mél. J. R. Smeets*, 261 où, il est vrai, je le plaçais parmi les cas difficiles. Inversement j'apporterai à cette liste deux nouveaux ex. : *ciu* (13^e s. ; anglo-normand) ds R 65, 320, 506 ; *cieus* (13^e s., normand) Guillaume Le Clerc V Ste Madeleine, éd. Reinsch, 13.

*

muet « muet »

245 *Müet*, sort et avulgle, mehaigné et contrait

Se sont entor l'apostre assemblé et atrait

Müet est donné sans var., c'est-à-dire qu'il serait dans M et A, puisque P ne contient pas ce passage. Or ayant étudié *muet* dans ma thèse, je suis depuis longtemps persuadé que c'est un mot de l'Ouest. La leçon *muet* est normale dans M, ms. normand ; elle surprend dans A, ms. arrageois d'une œuvre picarde. Aussi ai-je demandé à la BM d'Arras de bien vouloir vérifier pour moi la leçon du texte. Mme C. Bougard, que je remercie vivement, m'a répondu par lettre du 27. 9. 85 : « notre manuscrit 307 porte sans conteste *uel* (l'initiale M qui devait être rubriquée n'a pas été écrite) ». Donc le ms. a la forme picarde attendue *muel*. Je vais profiter de l'occasion pour donner ici mes matériaux.

L'anc. fr. a connu *mu* « muet » dp. *St Alexis* et ce dans tout le domaine ; on le trouvera encore au 16^e s., chez Rabelais, Du Bellay, etc. (cf. Huguet). D'après FEW 6, 313a, *mu* ne recule qu'à partir du 14^e s. devant *muet*. Effectivement on peut donner une longue liste d'auteurs qui ne connaissent que *mu* à l'exclusion de *muel* ou de *muet* (en éliminant les attestations du syntagme *beste mue*, sur lequel v. F. Lecoy ds *Mél. Lommatzsch*, 295-298) : — 12^e siècle : *Vie de St Alexis* (1 ex.), Philippe de Thaon *Bestiaire* (2 ex.), *Wace* (2 ex.), *Troie* (10 ex.), *Chron. Ducs Normandie* (7 ex.), *Vie de St Gilles* (4 ex.), *Florimont* (3 ex.), *Tristan de Bérout* (2 ex.), Estienne de Fougères (1 ex.) ; — 13^e s. : *Guillaume de Palerne* (3 ex.), *Bel Inconnu* (2 ex.), *Bueve de Hantone* I-II-III (6 ex.), Raoul de Houdenc, *Meraugis* (6 ex.), *Florence de Rome* (2 ex.), *Rose* (4 ex.), Jean Priorat (7 ex. au moins) ; — 14^e s. : Guillaume de Machaut (17 ex.).

Dans la copie de Guiot, Chrétien de Troyes présente 6 ex. de *mu* (dont 3 à la rime), 2 ex. de *muel* / *muiax* (dont 1 à la rime) et 1 ex. d'une

forme *muez* CSS (ChevLyon 634) où j'inclinerais à voir non pas tant un *muet* qu'un *muel*, avec chute du *l* devant *s* (cf. *tes* de *tel*) et contrépél de *s* graphié *z*.

En effet *muel* occupe à date ancienne comme dans les dialectes modernes (cf. FEW 6, 3, 312b-313a), le quart N.-E. du domaine d'oïl (Picardie, Wallonie, Lorraine et probablement Champagne). En voici les attestations anciennes : 12^e siècle : 1^{re} *Continuation Perceval* (Picardie), *Dialogues Grégoire* (Wallonie) ; — 13^e s. : en Lorraine, *Dolopathos* à la rime, en face de deux ex. de *muet* à l'intérieur du vers, cités ds TL ; en Picardie, *Fergus*, Renclus de Moilliens, Gautier de Coinci, *Lai du Conseil*, *Saisnes* 30, Gui de Cambrai *Balaham*, éd. C. Appel, 1176, 4837, *Vie de St Franchois*, éd. A. Schmidt, 4541, *Jeu de la Feuillée*, Beaumanoir, *Règle de Citeaux*, *Roman de Silence*, Richier *Vie de St Remi*, Huon ABC, Ellebaut *Anticlaudian*, éd. A. J. Creighton, 1402, *Vie de St Dominique*, éd. W. F. Manning, 5243, *Chevalerie Judas Macabé*, *Court d'Amours*, éd. T. Scully, 4092, 4133, 4190, *Sermons de Maurice de Sully*, éd. A. C. Robson 34, 24 (ms. de Sens, ca. 1230 ; langue franco-picarde cf. éd. cit. p. 70, en face de *mut* de la version poitevine éditée par A. Boucherie, 133. Ainsi cette attestation n'est ni la plus ancienne, ni en contradiction avec la répartition géographique des autres attestations ; corriger donc FEW 6, 3, 312b) ; — au 14^e s. : en Lorraine, *Psautier de Metz* ; en Picardie, *Trad. de Thomas de Cantimpré* (ds FEW), Jean de Condé, Gilles le Muisit, Froissart, *Response de Tournay a Dignant* (ds Gdf) ; en Champagne, Eustache Deschamps ; au 15^e s. en Picardie, *Destrées* et dans deux textes non localisés : *Vie du Christ* du BN 181 et *Ferget Mirouer de la vie humaine* (tous deux ds Gdf) ; — au 16^e s. à Metz, Philippe de Vigneulles *Chronique*, éd. Ch. Bruneau, I, 42.

La forme *muet* est aussi ancienne que *muel* mais elle est plus rare, d'autant qu'elle est rarement relevée par les auteurs de glossaires, qui signalent au contraire presque régulièrement *mu* et *muel*. Son aire moderne, si l'on omet quelques points où elle a été parachutée (Givet, Pas-de-Calais, Metz, Haute-Marne), couvre l'Ouest, le Centre, le S.-E. du domaine d'oïl et une partie du francoprovençal (v. FEW 6, 3, 312a). Voici les attestations médiévales provenant de l'Ouest que j'ai réunies : au 12^e s. Adgar, *Gracial*, éd. P. Kunstmann, Prol. 10 (anglo-norm.), Guernes de Pt Ste Maxence, *Vie de St Thomas* (scribe du ms. H, anglo-norm.) ; au 13^e s., Pean Gatineau (Tours), *Vie de St Jean l'Evangeliste* (scribe du ms. M, normand), *Estoire de St Aedward*, éd. K. Y. Wallace, 1820, 4428 et 5160 (anglo-normand), *Vie de Ste Audrée*, éd. O. Södergård, 2992, *Vie de St François* BN 13505 f. 58 ds A. Schmidt p. XI

(anglo-normand cf. HLF 33, 350 ; le mot rime avec *surdet*), *Ancrene Riwe* (ds AND), *Miracle ND de Chartres* (Chartres), *Clef d'Amors* (Normandie), *Roman de la Poire*, éd. Chr. Marchello-Nizia, 2590 (Ouest).

En face de ce relevé d'exemples très probants, j'ai réuni depuis une dizaine d'années quelques emplois de *muet* discordants ; il faudrait peut-être vérifier certaines lectures dans les manuscrits, parce qu'un éditeur lisant rapidement peut aisément écrire *muet* une leçon *muel*. Mais voici ces exemples : *Trubert*, éd. G. Raynaud de Lage, 691 (œuvre picarde du milieu 13^e s. ; ms. faiblement picardisé (?) de ca. 1270) ; *Lancelot Prose*, éd. A. Micha, I, 199, 17 (ms. milieu 13^e s. ; langue légèrement picardisante) ; Guillaume de St Pathus *Miracles de St Louis*, éd. P. B. Fay, XV, 15, 22, 23, 35, 46 (fin 13^e s. ; auteur originaire de Meaux ; miracle concernant un enfant du Jura) ; *Dolopathos* 90 (ds TL) où le mot, qui est attesté une fois, — alors qu'on trouve dans la même page *muel*, *muax* (à deux reprises dont une fois à la rime avec *noviax*, var. *mueils* < *novels* >) — est sans doute dû au scribe ; var. du *Perceval* de Chrétien de Troyes, éd. A. Hilka, 1868 (ca. 1300 ; ms. francien) ; on ajoutera aussi *muez* CSS (déjà relevé une fois, cf. supra, ds la copie Guiot de Chrétien de Troyes) que j'ai trouvé aussi, à chaque fois à l'intérieur du vers, dans le *Dolopathos* p. 79 (2 fois) et dans une chanson éditée par H. P. Dygge à la suite des *Œuvres de Moniot d'Arras* (38, 9), et tirée du chansonnier de Modène (H), qu'on qualifie de ms. provençal.

Au 14^e s. j'ai relevé *muet* dans le Nord : Jean d'Arras *Melusine*, éd. L. Stouff, 24 (ca. 1393) ; en Champagne : Eustache Deschamps II, 95, 14 (fin 14^e s.) ; enfin dans une lettre de rémission, adressée de Paris au bailli de Chartres et concernant des faits qui se sont passés dans le comté de Montfort l'Amaury, éditée par L. Douët d'Arcq, *Recueil pièces relatives Règne Charles V*, II, 245 (bis). Notons aussi *muez* (à la rime avec *es* de *estre*) à Paris ds le *Mystère de la Passion NS*, éd. G. A. Runnalls 1920 (ca. 1350) et aussi dans *la Vie de St Fiacre*, éd. J. F. Burks, B. M. Craig, M. E. Porter, 1150 (fin 14^e s.). On lit *mués* ds *Notices et Extraits des mss. de la BN*, 36, 468 (milieu 14^e s. ; Ouest).

Au 15^e s. même rareté qui m'incite à donner toutes mes attestations : Jean Courtemisse, *Sermons*, éd. G. Di Stefano 9, 161 (1406 ; sermon prononcé au Mans, patrie de l'auteur), Pierre Michault, *Doctrinal*, éd. Th. Walton LX, 57 (1466 ; S.E. d'oïl), *Sermon de la Choppinerie*, éd. G. Almanza, 217 (ca. 1470 ; Paris), texte de Pierre Ferget ds *Jutgamen General*, éd. M. Lazar, p. 245 (1481) ; Jean Michel, *Myst. de la Passion*, éd. O. Jodogne, 10456 (1486 ; Angers) ; O. Maillard *Passion J.C.*, éd.

G. Peignot 43 (1490 ; Bretagne) ; *Ballade*, éd. R. Deschaux ds *Mél. Le Hir* 94, III, 7 (fin 15^e s.) ; *Livre de Podio*, éd. A. Chassaing, II, 389 (1518, Le Puy).

On voit ainsi que le dernier mot n'est pas encore dit sur les modalités du passage de *muet*, originaire de l'Ouest, en français. Cependant les matériaux donnés ici reposent sur les lectures de 10 années et ont donc par la même quelque signification.

*

J'ai voulu montrer, une nouvelle fois, l'intérêt des études sur les régionalismes du vocabulaire français, en traitant cinq mots qui me paraissent éclairants à des titres divers.

Nancy.

Gilles ROQUES